



U. D. T.

Union des Douaniers en Tenue

PENSION DES RETRAITES DE LA SURVEILLANCE.

Nous vous avons informés d'un problème d'intégration de la prime de risque pour des agents de la surveillance en retraite depuis peu.

Après avoir fait la sourde oreille depuis plusieurs mois, alors que le bureau A2R l'avait informé des problèmes, le service des pensions de Nantes a pris un arrêté en date du 15 juin 2009 qui permettra de verser aux intéressés leur dû.

Force est de reconnaître que ça n'est pas le dialogue qui a débloqué la situation et c'est bien regrettable.

Les premiers versements aux personnes concernées ont commencé et nous en sommes très satisfaits.

L'UNSA Douanes a été le seul syndicat douanier à faire porter l'affaire en justice et à conseiller utilement les retraités lésés. Faut-il rappeler que nous avons saisi le médiateur de la République, le député et enfin une question écrite a été transmise à Madame la Ministre et comme si cela ne suffisait pas, deux requêtes ont été déposées au tribunal administratif de Strasbourg. Il fallait mettre les moyens face à un service arc-bouté sur des positions indéfendables qui confinaient au scandale.

Aujourd'hui, ce sont pas moins de 42 personnes de toute la France qui vont enfin rentrer dans leurs droits en touchant leurs arrérages.

L'UNSA Douanes, loin des discours, loin de toute politique, s'attaque aux problèmes concrets de tous les agents des Douanes et inscrit son efficacité dans la discrétion et la persévérance.

UNSA-DOUANES – 69 rue André Karman – 93300 Aubervilliers

Tél. : 01.48.11.33.80 – Fax : 01.48.11.33.88 - Courriel : unsadouanes@wanadoo.fr
Sites Internet / Intranet : www.unsadouanes.org et www.udt.unsadouanes.org

Nous remercions également le bureau A2R (Douanes) qui avait détecté cette anomalie depuis août 2008 et l'avait signalée au service des pensions de Nantes ; pour sa vigilance et la qualité des échanges que nous avons eus.

Jean-Yves MINET
Vice-Président de l'UDT
Secrétaire interrégional UNSA Douanes